



Berne, le 12 février 2010

Information concernant e-dec (21)

Innovations dans le cadre de la mise à jour du système de production du 28 février 2010

Innovations concernant la mise à jour du 28 février 2010

La prochaine mise à jour qui aura lieu le 28 février 2010 permettra de mettre en œuvre entre autres les innovations suivantes:

Marchandises indigènes en retour

Lors de la taxation de marchandises indigènes en retour, les conditions de l'exonération des droits de douane et de l'exonération de la TVA sont différentes.

Jusqu'à présent, avec le Genre de taxation 4 (marchandises en retour), les montants de TVA inférieurs à 100 francs n'étaient pas prélevés, que les conditions de la réimportation en franchise d'impôt selon le droit en matière de TVA soient remplies ou pas.

A l'avenir, cela sera impossible avec les nouveaux Genres de taxation 10 et 11.

Genre de taxation 10:

Marchandises indigènes en retour d'après le droit douanier; les montants de TVA inférieurs à 100 francs sont prélevés.

Genre de taxation 11:

Marchandises indigènes en retour d'après le droit douanier et le droit en matière de TVA; identique à l'actuel Genre de taxation 4; les montants de TVA inférieurs à 100 francs ne sont pas prélevés. Le code 4 sera encore valable durant une période transitoire (première moitié de l'année 2010), puis il sera remplacé par le code 11.

Dédouanements de tabac

Dorénavant, le dédouanement du tabac (type de taxation 6) pourra être combiné dans une taxation avec d'autres types de taxation (p. ex. un article déclaré comme taxation du tabac avec un autre comme taxation normale).

Contrôle de la règle du transport direct

La règle de transport direct n'est plus exclusivement limitée à certains groupes de pays, mais doit être vérifiée partout où dans les données fixes du tarif ex DFC un flag correspondant est affiché.

Le contrôle a été remanié et fonctionne à présent comme souhaité. (R167)

Marchandise non commerciale dans le cas du type de taxation 7

La taxation en franchise de droits de douane au sens de la LD avec le NT 9999.9999 n'est possible que comme marchandise non commerciale (règle 285).

Livraison des données fixes

Nouveau fichier de données fixes XML pour les données tarifaires:
edecTariffMasterData v. 1.0.

Les données relatives à l'importation et à l'exportation se trouvent à présent dans un seul fichier. Pour les éléments, de nouveaux attributs permettent d'y définir si une valeur est applicable pour l'importation, pour l'exportation ou pour les deux directions de trafic.

Une nouvelle structure a été introduite pour les informations statistiques supplémentaires qui sont pertinentes pour certains groupes de pays. Les anciennes TariffMasterData restent valables jusqu'à nouvel ordre.

D'autres informations sur la mise à jour du 28 février 2010 sont disponibles à l'adresse suivante:

[Release notes pour les clients externes v 3.22.1](#) 

Meilleures salutations

La permanence CSC